

La bataille pour les aînés n'est pas terminée

« Le gouvernement se décidera-t-il enfin à augmenter le Supplément du revenu garanti (SRG) pour qu'à tout le moins, ce montant rejoigne le seuil de faible revenu? La situation économique de plusieurs aînés est toujours préoccupante, malgré l'indexation de 17\$ par mois apportée par les conservateurs en janvier dernier pour amener le Supplément du revenu garanti au niveau de l'inflation. C'est un manque à gagner de plus de 100\$ par mois qu'il convient de combler, uniquement pour que les aînés reçoivent un montant qui concorde avec le seuil de faible revenu », a affirmé le porte-parole du Bloc Québécois pour les Aînés et député de Repentigny, Raymond Gravel.

« Le Bloc Québécois a travaillé d'arrache-pied pour que le gouvernement améliore les modalités d'accès au SRG, qui assure un revenu additionnel aux personnes âgées à faible revenu vivant au Canada. À la suite des pressions du Bloc Québécois, le gouvernement a mis en œuvre des mesures pour retracer quelque 40 000 personnes, au Québec seulement, qui ont droit au SRG. Cependant, il reste du travail à faire. Au Canada, 135 000 personnes âgées à faible revenu, qui ont droit au Supplément de revenu garanti (SRG), ne reçoivent toujours pas cet argent. Au Québec, on en compte près de 43 000 qui ignorent l'existence de ce programme. Cela ne devrait pas être ainsi », a poursuivi Raymond Gravel.

« Le gouvernement fédéral prive de revenus plusieurs Québécois et Canadiens qui ont droit au SRG, mais qui ne connaissent pas le programme et dont la situation est extrêmement précaire. Il doit se dépêcher de faire en sorte que toutes les personnes âgées qui y ont droit reçoivent automatiquement, lorsqu'elles font leur déclaration d'impôt, un formulaire qui leur permettra de toucher le SRG. Cet argent leur est dû », a encore martelé Raymond Gravel.

« Service Canada est au fait que les services du gouvernement fédéral aux aînés sont inadéquats. Il faut que la situation soit corrigée pour de bon afin que les aînés ne soient pas pénalisés par des services complexes qui les incitent à ne pas réclamer les prestations auxquelles ils ont droit. Il faut aussi que le gouvernement augmente le SRG de telle sorte que les aînés ne vivent plus sous le seuil de faible revenu. Ses surplus le lui permettent bien! », a conclu le député de Repentigny.

Jean Carette

9 novembre 2007

Tiré de : Le Tour du Bloc

Ottawa, le mardi 30 octobre 2007